**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**43E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU MONTÉNÉGRO**

*Le 08 mai 2023*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation du Monténégro et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Nous nous réjouissons des mesures législatives et politiques adoptées par le Monténégro en vue de mettre en œuvre les recommandations qui lui ont été adressées lors de son dernier examen en 2018, notamment l’adoption de la Stratégie nationale pour l’égalité des sexes pour la période 2021-2025, ainsi que de la Stratégie pour la protection des droits des personnes handicapées contre les discriminations et pour la promotion de l’égalité pour la période 2022-2027.

Nous encourageons le Monténégro à poursuivre ses efforts en vue de lutter contre les violences basées sur le genre et le discours de haine.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous recommandons au Monténégro :

1. de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;
2. de veiller à ce que toutes les plaintes de violence à l’égard des femmes et des filles fassent l’objet d’une enquête et de prévoir des programmes d’intégration sociale des victimes.

Nous souhaitons au Monténégro plein succès dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie.**